

## 11 Service de coordination URN

### Contenu

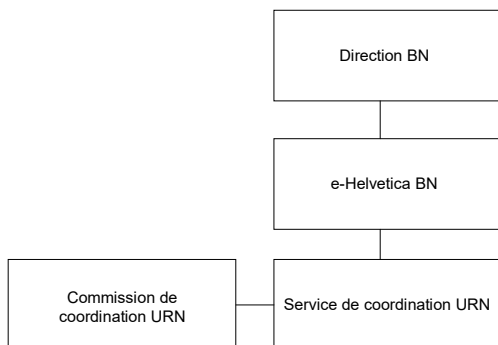
<b>11</b>	<b>Service de coordination URN</b>	<b>1</b>
11.1	Introduction .....	1
11.2	Structure organisationnelle .....	1
11.3	Direction BN .....	1
11.4	e-Helvetica .....	2
11.5	Service de coordination URN.....	2
11.6	Commission de coordination URN .....	4

### 11.1 Introduction

La Bibliothèque nationale suisse (BN) gère un service de coordination URN pour soutenir les services d'attribution de l'URN et les bénéficiaires d'URN. En même temps, la BN dirige la Commission de coordination URN, qui est responsable d'une attribution uniforme d'urn:nbn:ch en Suisse et se compose de représentant(e)s de la BN, des réseaux, des services d'attribution de l'URN et d'un bénéficiaire d'URN.

Le service de coordination URN est une création de la BN. Il est géré par un coordinateur URN et assure les tâches quotidiennes.

### 11.2 Structure organisationnelle



### 11.3 Direction BN

La Direction BN a les tâches suivantes en relation avec le service de coordination URN:

Activité	Contenu
Confirmation des demandes pour devenir service d'attribution de l'URN et bénéficiaire d'URN	La Direction BN reçoit une demande pour signature de la part du service de coordination URN. A ce moment-là, la Direction BN peut partir du principe que la demande a été examinée et qu'elle peut être signée directement. En cas de doute, le service de coordination URN implique déjà la Direction BN au moment de l'examen de la demande.

Confirmation des conventions avec les services d'attribution de l'URN et les bénéficiaires d'URN	La Direction BN reçoit une convention pour signature de la part du service de coordination URN. A ce moment-là, la Direction BN peut partir du principe que la convention a été examinée et qu'elle peut être signée directement. En cas de doute, le service de coordination URN implique déjà la Direction BN au moment de l'examen de la convention.
--	---

## 11.4 e-Helvetica

e-Helvetica assure les tâches suivantes en relation avec le service de coordination URN:

Activité	Contenu
Soutien du service de coordination URN au niveau des demandes de renseignement	Lorsqu'une institution demande un renseignement, le service de coordination URN peut, au besoin, aiguiller cette institution vers la personne compétente au sein d'e-Helvetica.
Soutien du service de coordination URN pour la confirmation de services d'attribution de l'URN et de bénéficiaires de l'URN	En cas de demandes et de conventions avec de nouveaux services d'attribution de l'URN et de nouveaux bénéficiaires d'URN, la situation de départ de ces institutions est examinée par un technicien ainsi que par un bibliothécaire d'e-Helvetica.

## 11.5 Service de coordination URN

Le service de coordination URN a les tâches suivantes:

Activité	Contenu
Interlocuteur pour les services d'attribution de l'URN et pour les bénéficiaires d'URN	<u>Courriel</u> : les questions par courriel arrivent dans la boîte électronique _NB URN-NBN@nb.admin.ch (courriel: <a href="mailto:urn-nbn@nb.admin.ch">urn-nbn@nb.admin.ch</a> ). Tous les documents indiquent désormais cette adresse à la place d'une adresse personnelle. Cette boîte est relevée tous les jours ouvrables. En l'absence du coordinateur URN, cette tâche est déléguée à un remplaçant.
	<u>Téléphone</u> : le numéro de téléphone personnel du coordinateur URN est en même temps le numéro du service de coordination URN. En l'absence du coordinateur URN, le téléphone est dévié vers son remplaçant.
	<u>Processus lors d'une question thématique</u> Le coordinateur URN peut consulter un collaborateur compétent d'e-Helvetica pour répondre à une question.  Questions exclues: Les problèmes techniques avec le résolveur d'URN de la Deutsche Nationalbibliothek (DNB) sont à résoudre directement entre les services d'attribution de l'URN et la DNB. Courriel de contact: <a href="mailto:urn-support@dnb.de">urn-support@dnb.de</a>
	<u>Archivage des questions</u> Les mails sont classés dans Gever dans le dossier URN correspondance (32-212).
Interlocuteur pour d'autres personnes intéressées (p.ex. projets de numérisation, éditeurs) en Suisse	idem

Examiner les demandes	Le coordinateur URN examine les formulaires de demande avec l'aide d'e-Helvetica et les soumet pour signature à la Direction BN.
Attribution des sigles pour les services d'attribution de l'URN (espace de sous-nom, SNID)	<p>Les sigles sont attribués selon la liste des sigles de bibliothèques du prêt interbibliothèques suisse. Si ce n'est pas possible, on propose un signe court et pertinent à l'institution.</p> <p>Une liste Excel permet de gérer les sigles des institutions (Gever 32-213). Ce même liste contient également la personne de contact de l'institution, la personne déléguée à la commission de coordination URN ainsi que les personnes à former (chacune avec adresse, numéro de téléphone et courriel).</p> <p>La liste Excel distingue s'il s'agit d'un service d'attribution de l'URN (BN = service de coordination URN) ou d'un bénéficiaire d'URN (BN = service d'attribution de l'URN).</p> <p>Le coordinateur URN annonce le nouveau service d'attribution de l'URN à la DNB par courriel à <a href="mailto:urn-unternamensraum@dnb.de">urn-unternamensraum@dnb.de</a>. La DNB a besoin des indications suivantes: nom de l'institution, siège principal, adresse, personnes de contact avec fonction, courriel et téléphone.</p>
Conclusion de conventions	Le coordinateur URN prépare la convention avec l'institution. Il la soumet pour signature à la Direction de la BN. La convention est dans la langue de l'institution (allemand, français ou italien).
Contrôle du respect de la politique URN	<p>La DNB transmet les messages d'erreur du résolveur au service de coordination URN.</p> <p>Le coordinateur URN a accès à la liste des URN de l'institution auprès du service de résolution de la BN. Il peut donc choisir au hasard des URN et contrôler qu'ils ne contreviennent pas à la politique URN.</p>
Mise à jour de la documentation de base	<p>Le coordinateur URN actualise la documentation URN en collaboration avec la commission de coordination URN.</p> <p>Les modifications sont rassemblées et 1-2x par an, au besoin, la documentation est actualisée avec une version 1.X. Lors d'une réorganisation de la documentation, la version 1 est changée en version 2 etc.</p>
Organisation de formations	Le coordinateur URN donne des formations aux nouveaux services d'attribution de l'URN et aux nouveaux bénéficiaires d'URN s'ils le souhaitent. Si la commission de coordination URN identifie un besoin de formation, une formation peut aussi être organisée pour des services d'attribution de l'URN et des bénéficiaires d'URN déjà existants.
Mise à disposition d'outils de travail	Le générateur d'URN et le schéma XMetaDiss sont à disposition sur le site web d'e-Helvetica.
Direction du comité de coordination URN	Le service de coordination URN met sur pied la commission de coordination URN. Il organise et dirige les séances de la commission de coordination URN. Il coordonne également les échanges de courriels.

## 11.6 Commission de coordination URN

La direction est assumée par le coordinateur URN de la BN. Les membres sont:

- Un représentant de chaque service d'attribution de l'URN autonome
- Un représentant d'une institution fonctionnant comme bénéficiaire d'URN
- Un représentant de l'Informationsverbund Deutschschweiz (IDS) (si concerné par l'attribution d'URN)
- Un représentant du Réseau Romand (RERO) (si concerné par l'attribution d'URN)
- Un représentant du Consortium

La commission de coordination URN a les tâches suivantes:

Activité	Contenu
Respect et développement de la politique URN	Par des courriels et des séances, la commission de coordination URN garantit le respect et le développement de la politique URN.
Prise en charge de la documentation URN	La commission de coordination URN décide ce qui doit faire partie de la documentation URN. Le coordinateur URN actualise ensuite la documentation URN.
Déterminer une solution pour les cas spéciaux	Les cas spéciaux transmis par le service d'attribution de l'URN ou le bénéficiaire d'URN sont tout d'abord annoncés sous forme de questions au service de coordination URN. Si ce dernier ne peut pas y répondre, il transmet le cas à la commission de coordination URN soit par courriel, soit en le présentant lors d'une séance. La commission élabore ensuite une solution pour ce cas. La commission de coordination URN décide si la solution n'est consignée qu'au procès-verbal de la séance, ou également dans la documentation URN.
Identifier les besoins de formation	Si la commission constate qu'un problème se répète ou qu'il y a une accumulation de cas nécessitant une formation, il donne au service de coordination URN le mandat d'organiser une formation.
Défense des intérêts face à la DNB lors de demandes communes	La commission rassemble les questions et les souhaits des services d'attribution de l'URN et des bénéficiaires d'URN à l'intention de la DNB, les évalue et les transmet à la DNB si opportun.
Réunions	La commission se réunit 1-2x par an lors d'une séance à la BN à Berne.
Archivage de courriels et de procès-verbaux	Les courriels et les procès-verbaux de la commission de coordination URN sont gérés et conservés auprès du service de coordination URN. Afin d'être accessibles aux membres de la commission, ces documents doivent être consultables sur le site web e-Helvetica.